



Bulletin d'adhésion 2015

Collectif empreinte santé des produits et services

Type d'adhésion :

- Individuelle
- Organisation publique ou privée
- Commune et ECPI

Les départements et les régions sont considérés comme des Communes et EPCI

Les établissements publics, agences, associations, établissements de sanitaires et médico sociaux publics et privés... sont considérés comme des entreprises.

Pour une adhésion à titre individuelle :

Nom : Prénom :
N° de téléphone : Adresse mail :
Adresse : Code postal :
Ville : Pays :
Activité :

Pour l'adhésion d'une organisation :

Raison sociale
Adresse : Code postal :
Ville : Pays :
N° de téléphone : Site internet :
Nombre de salariés (ou nombre d'habitants pour les collectivités) :
Activité :
N° de Siret : Code APE :
Nom de l'interlocuteur : Prénom :
N° de téléphone : Adresse mail :
Fonction :

Montant de l'adhésion :

1. Individuelle (cocher la case correspondante) :

- Adhésion "standard" : 60€
- Cas particulier des étudiants : 25€
- Au-delà de l'adhésion standard, vous devenez membre bienfaiteur : €
(Préciser le montant versé)

2. Organisations :

Taille de l'entreprise en nombre total de salariés	Moins de 10	10 – 99	100 à 249	250 et plus
Taille de la collectivité en nombre d'habitants	De 0 à 1 999	De 2 000 à 9 999	De 10 000 à 99 999	100 000 et plus
Montant de l'adhésion annuelle (€ nets de taxe)	120	240	360	480

(Cocher la case correspondante)

Adhésion "standard" : €

Au-delà de l'adhésion standard, vous devenez membre bienfaiteur : €

(Préciser le montant versé)

Règlement :

Règlement de l'adhésion effectuée par :

- Chèque (à l'ordre du Collectif Empreinte Santé des P&S)
- Virement
- Mandat administratif

Coordonnées bancaires :

Crédit Coopératif Code Banque : 42559 Code guichet : 00026 N° de compte : 41020035883 Clé RIB : 39
IBAN : FR76 4255 9000 2641 0200 3588 339

Coordonnées du collectif :

58, rue Victor Hugo – 37400 Amboise

Contact : collectif@empreinte-sante-produits-et-services.org – 06 26 49 79 51

En adhérent au collectif, je m'engage à :

1. Respecter et promouvoir les valeurs du collectif mentionnées dans la Charte des valeurs,
2. Favoriser son développement notamment en partageant avec les autres adhérents, des informations, bonnes pratiques, outils, etc.,
3. Respecter la confidentialité éventuelle des informations qui seront échangées entre adhérents,
4. Intégrer la santé comme un enjeu essentiel de ma responsabilité sociétale et/ou de celle de mon organisation (privées et publiques) et aider à la prise de conscience des interactions entre environnement et santé.

Le collectif s'engage à :

1. Organiser 2 réunions d'échanges de bonnes pratiques / an pour les adhérents,
2. Diffuser aux adhérents une veille tri annuelle des bonnes pratiques (produit / service) sur différents secteurs (bâtiment, santé, environnement, ...),
3. Mettre en relation l'adhérent (s'il le souhaite) avec différents réseaux de professionnels (associations, clusters, entreprises, acteurs de la santé, acteurs de la promotion de la santé nationaux et internationaux, acteurs de l'environnement et du développement durable, institutionnels) en lien avec la thématique,
4. Sensibiliser l'adhérent à la démarche d'analyse de l'empreinte santé des produits & services.

Fait à :, le

Signature :